

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_125
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 8 juillet 2021

1.2 Approbation du verbatim et du procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin 2021

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3
Membres présents : 25 Membres représentés : 9 Total : 34	Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0

VU l'article 27.8 des statuts de l'université de Franche-Comté ;

VU l'article 23 du règlement intérieur de l'université de Franche-Comté.

Conformément aux statuts de l'université et à son règlement intérieur, les procès-verbaux et verbatim des réunions en formation plénière du conseil d'administration sont diffusés à ses membres avant d'être soumis à l'adoption du conseil lors de la séance suivante.

En application de ces dispositions, les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le verbatim et le procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin 2021.

Besançon, le 12 juillet 2021.



Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rabia DEGACHI", is written over a light blue circular stamp.

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 1.2.1 « verbatim du conseil d'administration du 8 juin 2021 »

Annexe 1.2.2 « procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin 2021 »

*Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**

**Séance du mardi 8/06/2021
(approuvé le 8 juillet 2021)**

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Membres présents : 15
Membres représentés : 11
Membres présents ou représentés : 26

COLLEGE A (8)

Mme la professeure Marie-Christine WORONOFF (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SANTÉ) (procuration)
M. le professeur Pascal FABRE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SJEPEG)
Mme la professeure Thérèse LEBLOIS *Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST* (Procuration)
M. le professeur Benjamin GOLDLUST (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SLHS)
Mme la professeure Céline REYLE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / OSU THETA)
M. le professeur Frank PALMINO (Pour une université d'ambitions et de valeurs / IUT Belfort-Montbéliard) (Procuration)
M. le professeur Daniel GILBERT (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR STGI)
Mme la professeure Marie-Cécile PERA (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) (Procuration)

COLLEGE B (8)

Mme Catherine TIRVAUDEY, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SJEPEG) (Procuration)
M. Richard STEPHENSON, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SLHS)
Mme Virginie BLONDEAU-PATISSIER, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)
M. David MARKEZIC, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) (Procuration)
Mme Eve AFONSO, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)
M. Jean-Luc TINCHANT, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UPFR SPORTS) (Procuration)
M. Antoine PERASSO, maître de conférences (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)
Mme Laurence ANDERHUEBER, professeure agrégée (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR STGI)

PERSONNELS BIATOS (4)

M. Emmanuel LAURENT (SNPTES – UFR SANTÉ)
Mme Marie-Pascale BEHRA (CGT-FERC Sup – UFR SLHS) (*Procuration*)
Mme Laurène LASSAUGE (Pour un engagement Responsable, Humain et Constructif – UFR STGI) (*Procuration*)
Mme Maryse GRANER (Ensemble pour une université respectueuse ! - CLA)

USAGERS (2)

M. César GUERRIN (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)

M. Matthieu GUINEBERT (CGT-SE et ASDE)

PERSONNALITES EXTERIEURES (4)

M. Fabien THOMAS (CNRS) (Procuration)

M. Philippe PETITCOLIN (coordinateur CFE-CGC GE Belfort) (Procuration)

Mme Florence BURGER (proviseure du lycée Edgar Faure)

M. Pascal MOREL (directeur scientifique et directeur médical de l'établissement français du sang (EFS))

PERSONNALITES INVITEES

M. le Recteur ou son représentant : Mme Maud Girin, adjointe au responsable du SIESR.

1. Affaires statutaires :

1.1 Capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (« MPOM ») et répartition des places par groupes de parcours « PASS » et « L.AS » et « Passerelles » pour l'année universitaire 2021-2022 (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 8
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 18
Membres présents : 15	
Membres représentés : 11	Pour : 16
Total : 26	Contre : 2

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (« MPOM ») et répartition des places par groupes de parcours « PASS » et « L.AS » et « Passerelles » pour l'année universitaire 2021-2022 annexées.

La séance du conseil d'administration est clôturée à 14H45

Pour la Présidente et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1.1 : Délibération portant sur les capacités d'accueil en deuxième année du premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (« MPOM ») et répartition des places par groupes de parcours « PASS » et « L.AS » et « Passerelles » pour l'année universitaire 2021-2022